

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux
et des Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Téléphone :
20 34 46

Télécopie :
20 30 06

Courriel :
@
province-sud.nc

affaire suivie par :

N° 247-2016/1-ISP/DENV

Nouméa, le 21 OCT. 2016

Le Chef de service,

à

Madame Sonia LAGARDE
Députée-Maire de la commune de Nouméa
16 rue du général Mangin
BP K1
98849 Nouméa cedex

Objet : mise en service d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) – station d'épuration de la résidence Capucine

Pièce jointe : déclaration du syndicat des copropriétaires de la résidence Capucine de mise en service de ses installations

Madame la Députée-Maire,

Conformément à l'article 415-7 du code de l'environnement de la province Sud, veuillez trouver ci-joint un exemplaire de la déclaration de mise en service du syndicat des copropriétaires de la résidence Capucine pour sa station d'épuration, sise 44 rue des Capucines, PK6, commune de Nouméa.

Cette installation a fait l'objet du récépissé de déclaration ICPE n° 2016-28171/DENV du 03 octobre 2016.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée-Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Le chef de service des installations classées,
des impacts environnementaux et des déchets**


Vincent MARY

SDC CAPUCINE
c/o PATRIMOINE IMMOBILIER
BP 687
98845 Nouméa cedex

PROVINCE SUD	ARRIVÉ LE : 26 SEP. 2016										
direction	N° 56006										
de	Dir	CE	EN	CE	SCM	DAP	SECT	SCB	PPM	PT	
ENVIRONNEMENT		Projet	Com								
N° REG. CL							9				
COPIE											
OBSERVATIONS	JN 29/09 → BICPE 2BIB 10/09 FL										

à

Monsieur le président de la province
Sud
Direction de l'environnement
Inspection des installations classées
6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Objet : Mise en service de la station d'épuration des eaux usées de la résidence **CAPUCINE** d'une capacité de **101** équivalents-habitants

Monsieur le président,

Par la présente, nous tenons à vous informer de la mise en service depuis le **29 JUIN 2016** de la station d'épuration des eaux usées de la résidence **CAPUCINE** située au **44 rue des Capucines – PK6** – commune de **Nouméa**.

La maintenance de cet ouvrage de traitement des eaux usées est réalisée par la société **OISEL**.

Nous vous prions de croire, Monsieur le président, à l'expression de notre considération distinguée.

Nouméa, le 13 septembre 2016
SDC CAPUCINE
PATRIMOINE IMMOBILIER
– Gérante

